



**Présentation du
« Challenge Loisir Foot à 11 »
Printemps 2022**



Modalités d'organisation Challenge « FOOT LOISIR » + de 35 ans



Après accord des 8 clubs et suite à la réunion du lundi 7 Mars, la validation du premier « **Challenge Foot Loisir de + de 35 ans** » a été officialisée.

L'épreuve est ouverte à toutes les équipes dont les joueurs doivent être titulaires de la licence senior vétérans, Loisir, Futsal. Par dérogation, ces équipes pourront comprendre trois joueurs qui ont atteint l'âge de trente ans révolu et qui n'ont pas encore atteint l'âge de la catégorie senior vétérans (35 ans et plus).

Mixité autorisée (Féminines à partir de la licence sénior).

Entente possible si accord des clubs concernés au préalable (adresser le document de jumelage au secrétariat du DMF).

Utilisation de la FMI (tablette) pour les rencontres.

8 équipes (2 groupes A et B)

Matchs de poules

¼ de finales

½ finales

Une finale

Principe de fonctionnement Challenge « FOOT LOISIR » + de 35 ans

Suite au Tirage au sort du lundi 7 Mars 2022, les 2 groupes A et B :

GROUPE A

- 1 FC SAINT MIHIEL
- 2 US BEHONNE LONGEVILLE
- 3 ASC RIGNY LA SALLE
- 4 ENT SORCY VV



GROUPE B

- 1 LL VAUCOULEURS
- 2 FC PAGNY
- 3 SC COMMERCY
- 4 FC VIGNOT



Principe de fonctionnement

Challenge « FOOT LOISIR » + de 35 ans

Numéros	Dates	GROUPE A
1	Journée 1	FC ST MIHIEL / USBL
2	Journée 1	ASC RIGNY / ESVV
3	Journée 2	FC St MIHIEL / ASC RIGNY
4	Journée 2	ESVV / USBL
5	Journée 3	USBL / ASC RIGNY
6	Journée 3	ESVV / FC St MIHIEL



Numéros	Dates	GROUPE B
1	Journée 1	LL VAUCOULEURS / FC PAGNY s M
2	Journée 1	SC COMMERCY / FC VIGNOT
3	Journée 2	LL VAUCOULEURS / SC COMMERCY
4	Journée 2	FC VIGNOT / FC PAGNY s M
5	Journée 3	FC PAGNY s M / SC COMMERCY
6	Journée 3	FC VIGNOT / LL VAUCOULEURS

- ¼ de finales : **A1er** contre B4ème – **A2ème** contre B3ème – **B1er** contre A4ème – **B2ème** contre A3ème
- ½ finales : **(A1 ou B4)** contre (B2 ou A3) = **V1** - **(B1 ou A4)** contre (A2 ou B3) = **V2**
- Suite au tirage au sort, l'équipe qui reçoit sera le vainqueur du match **V1**

* En vert : équipes qui reçoivent



Echéancier Challenge « FOOT LOISIR » + de 35 ans :

Du 8 mars au 30 avril : 3 matchs de poules A et B (cf.diapo précédente)
(calendrier sur le site du DMF).

Du 1 mai au 20 mai : ¼ de finales

Du 21 mai au 10 juin : ½ finales

Du 15 au 30 juin : Finale





Règlement Challenge « FOOT LOISIR » + de 35 ans



Obligation d'être licencié joueur : hommes de + de 35 ans (dérogation pour 3 joueurs qui ont atteint l'âge de trente ans révolu et qui n'ont pas encore atteint l'âge de la catégorie senior vétérans (35 ans et plus) ou femmes (licences séniors, vétérans : libre, **futsal ou loisir**)

Les matches sont programmés le mardi soir à 19h30 mais les rencontres pourront être déplacées sur un autre jour et un autre horaire avec l'accord de l'adversaire.

Les rencontres se jouent à 11

Rencontres de 2 x 35 minutes.

Feuille de match INFORMATISEES (tablette).

Les tacles sont interdits, auto arbitrage ou gérer par une équipe.

Pas de cartons.

C'est le club recevant qui fournit le ballon de match

Chaque équipe devra désigner un référent (joueur ou dirigeant)

Si un club ne peut pas recevoir le soir en semaine, possibilité de jouer le week-end.

Si un club ne peut jamais recevoir, possibilité de se déplacer à chaque rencontre.



René SCHOTT : Président de la communication Loisir

Tél : rene.schott@sfr.fr Mail : 06 19 66 42 73

Nordine ZIANI : Référent Loisir

Tél : 06 46 07 55 73 / Mail : nziani@meuse.fff.fr

Thierry GRANDJEAN : Conseiller Technique Départemental DAP

Tél : 06 28 09 05 42 / Mail : tgrandjean@meuse.fff.fr